

Questions orales

depuis longtemps aux Canadiens et qu'il se contenterait de diffuser tout simplement un document de travail.

Le gouvernement avait promis aux Canadiens d'élaborer un plan d'action, de mettre en oeuvre des mesures concrètes, d'établir un échéancier et de débloquent des crédits dans le domaine de l'environnement. Encore une fois il les trahit.

Pourquoi le vice-premier ministre et, à plus forte raison, le premier ministre lui-même ont-ils permis que des divergences au sein du Cabinet entravent le geste le plus important que le gouvernement actuel doit poser?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous avons déjà répondu à cette question à la Chambre. C'est le premier ministre lui-même qui l'a fait il y a deux ou trois jours. Évidemment, nous sommes en train d'élaborer le plan d'action dont le ministre de l'Environnement a parlé. Nous procédons à l'heure actuelle à de vastes consultations.

Je peux donner à la députée l'assurance que le gouvernement va présenter un train de mesures environnementales ainsi qu'il s'y est engagé dans le discours du Trône.

[Français]

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au vice-premier ministre. Les Canadiens et les Canadiennes désirent des mesures concrètes, et tout de suite. Le gouvernement, encore une fois, manque à sa parole, ne tient pas ses promesses. Pourquoi le gouvernement traite-t-il l'environnement comme un sujet de deuxième classe? Pourquoi n'a-t-il pas un plan d'action pour le Budget?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): En toute déférence, monsieur le Président, je vous dirai qu'il n'y a absolument rien de vrai là-dedans. La réalité, c'est que le bilan du gouvernement en matière environnemental est excellent. Le premier ministre a pris un engagement.

Des voix: Oh, oh!

• (1440)

M. Mazankowski: De toute évidence, les députés étaient distraits lorsque j'ai énuméré la longue liste des initiatives que le gouvernement a prises dans le domaine de l'environnement.

M. Crawford: Des mots, des mots, des mots!

M. Mazankowski: Les députés d'en face doivent se mettre d'accord. Ou bien ils veulent que le gouverne-

ment prennent le temps de consulter les Canadiens, ou bien ils veulent qu'il agisse dès maintenant. Ils peuvent compter que le gouvernement agira avec fermeté dès qu'il aura terminé ses consultations. Je sais que la députée sera on ne peut plus satisfaite du plan d'action que le ministre de l'Environnement doit dévoiler.

* * *

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

À la page 8 de la brochure sur la TPS récemment publiée à l'intention des petites entreprises, on peut voir un tableau comptable qui laisse croire, à tort, que les petites entreprises vont percevoir leurs comptes à recevoir au même rythme que leurs comptes à payer.

Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre de nous donner un exemple de petites entreprises susceptibles d'employer une méthode comptable aussi peu réaliste et nous expliquer pourquoi il a utilisé un exemple aussi trompeur dans une brochure qui vise à aider les petites entreprises à comprendre cette taxe injuste?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, mon collègue pose une question qui serait plus appropriée en dehors de la période des questions. Cependant, s'il me fournissait les précisions qu'exige une question aussi technique, je serais heureux d'y répondre.

Cette brochure vise à expliquer comment une petite entreprise peut tenir ses comptes pour calculer la taxe sur les produits et services. Mon collègue sera sans doute heureux d'apprendre qu'environ 25 à 30 p. 100 des personnes qui appellent au numéro 1-800 pour s'informer sur la TPS demandent précisément l'information que nous donnons dans ces brochures et dans d'autres brochures que nous rédigeons pour les Canadiens.

M. Marc Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je n'en crois pas mes oreilles. Le ministre n'a-t-il pas dit que la taxe était très simple, très facile à comprendre.

Le ministre admettra-t-il que même les aspects de sa taxe qui sont censés être les plus simples sont basés sur une mauvaise compréhension des petites entreprises et de la façon dont elles fonctionnent? S'il ne peut pas comprendre les petites entreprises, comment peut-il s'attendre à ce qu'elles le comprennent et qu'elles acceptent sa taxe? Retirera-t-il dès maintenant, à la Chambre,